

Université de Liège
Faculté de philosophie et lettres
Département de langues et littératures romanes

Dialectologie wallonne (Mme Boutier) : le wallon de Falisolle

2000-2001

Servotte Julie
1^e licence

1. Introduction

Falisolle (Na106¹), Arsimont (Na 107), Auvelais, Keumiée, Moignelée, Tamines et Velaine-sur-Sambre, composent Sambreville, dernière commune de la province de Namur avant le Hainaut². Sambreville constitue avec Farciennes, Roselies, Aiseau, Lambusart, Wanfercée-Baulet en Hainaut et les entités de Floreffe, Fosses-la-Ville, Jemeppe-sur-Sambre en Namurois la région de la Basse-Sambre. Il y a d'autres communes qui peuvent se revendiquer de la Basse-Sambre mais, les limites de cette région étant sujettes à controverses, il faudrait se référer notamment à l'ouvrage de Jacques Guyaux³ pour de plus amples informations. Falisolle n'est pas représenté sur les cartes de l'*Atlas linguistique de la Wallonie (ALW)*. Le seul village de Sambreville ayant fait l'objet d'une enquête est Arsimont (Na 107). Arsimont est le point le plus proche de Falisolle puisque les deux villages sont attenants (des maisons d'Arsimont et de Falisolle sont en vis-à-vis durant environ un kilomètre et demi).

Notre travail s'est basé sur la lecture de différents ouvrages traitant de Falisolle et sur les réponses de différents témoins que nous avons interrogés. Nous avons soumis le questionnaire complet de 101 questions de Louis Remacle à quatre témoins pour nous renseigner à propos des caractéristiques linguistiques du village. Les quatre questionnaires se trouvent dans l'annexe A. Ces différents témoins nous ont également fourni des renseignements sur certains auteurs, associations ou traditions.

Ce présent travail s'articulera comme suit : une présentation générale de Falisolle (avec la caractérisation de la commune, l'étymologie de *Falisolle*, le sobriquet collectif, les caractérisations linguistique et sociolinguistique du village), un état des lieux (avec les travaux descriptifs de la langue et la littérature) et la question de savoir si les auteurs de Falisolle utilisent bien le wallon propre au village.

2. Présentation générale de Falisolle

2.1. Caractérisation de la commune

Falisolle occupe un territoire de 483 hectares. Sa topographie comprend de vastes plateaux allant de 180 mètres à l'Ouest à 191 mètres à l'Est. Ils occupent 80% du territoire. Ils sont franchis par la vallée sinueuse de la Biesme. Où les flancs de la vallée se rapprochent le plus, on peut voir des rochers calcaires, à résistance dure à l'érosion. Ailleurs, où ils s'écartent le plus, on a affaire à des flancs composés de schistes, de psammites et de veines de houilles variées. Toutes ces couches rocheuses établissent leurs directions de l'ouest à l'est et sont à l'origine des flancs aux abrupts successifs. Ce sont les « falizes », les roches dont les graphies successives du nom du village retiennent le mot. La population était de 557 habitants en 1801, 914 en 1846, 3021 en 1910, 3035 en 1956 et 3248 en 1999.

Falisolle faisait partie des possessions qui furent cédées vers 650 par la veuve de Pépin I^{er} au monastère de Fosses-la-Ville. La localité resta aux mains du chapitre jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et relevait donc de la principauté de Liège. Lors de l'érection des nouveaux

¹ sigle de la carte systématique de la Wallonie établie par J.-M. Remouchamps.

² Il faut noter que Falisolle est attenant à Aiseau, village du Hainaut.

³ Jacques Guyaux, *Basse-Sambre*, Paul Legrain, collection mémoire de Wallonie, 1989.

évêchés en 1559, elle continua de faire partie de l'évêché de Liège. Elle fut par la suite rattachée au diocèse de Namur.

Falisolle étant un village rural, il y avait de nombreuses fermes et trois moulins.

Sambreville était riche en entreprises. Le sous-sol de l'entière de la commune était exploité : Arsimont, Auvelais, Falisolle, Moignelée, Tamines et Velaine-sur-Sambre possédaient des charbonnages. L'exploitation de la houille à Falisolle remonte au 18^{ème} siècle et probablement avant. Sous l'Ancien Régime, on y fabriquait également du charbon de bois qui était vendu aux maîtres de forges de l'Entre-Sambre-et-Meuse. En 1823 fut concédée l'exploitation de la mine de Falisolle qui couvrait une étendue de 359 hectares sous Falisolle, Tamines et Fosses. Mais la mine était coûteuse car il fallait continuellement pomper l'eau qui s'y infiltrait. La mine cessa toute activité le 4 février 1950.

En plus du travail demandé par ses trois carrières de calcaire, Falisolle a connu et connaît encore une activité métallurgique. En 1838, on y exploitait une mine de fer. Il y a eu plusieurs fonderies.

En 1899, est constituée la brasserie coopérative de Falisolle le long de la Biesme. Par la suite, elle fut reprise par l'Union des Coopérateurs. L'importante entreprise brassa jusqu'en 1975.

2.2. Etymologie de Falisolle¹

Le nom *Falisolle*, *Fârjole* ou *Farjole* (en wallon), vient de la situation géographique particulière du village, sur une espèce de vieille falaise (cf. *supra*). *Falisolle* semble venir du germanique **falisa*, signifiant « rochers » et du suffixe *-ol* qui fournit le diminutif.

Au 11^{ème} siècle, on aurait peut-être écrit *Phalisulis*, qui proviendrait de **falis-eola-(s)*, « les petits rochers » mais la plus ancienne mention connue du nom du village date de 1227, avec la graphie *Falizole*. Nous avons les graphies *Ffalisoull*² en 1497, *Falisoul* en 1553 et *Fallizoule* en 1558. La carte siège de Namur indique *Faliolle* en 1692, la carte Guillaume Delisle *Faljole* en 1706, la carte de Gaillot *Falizouille* en 1749, une lettre du Prince Evêque évoque la « moralité des filles de *Falisoul* » le 31/01/1753, la carte de Ferraris- Pays Bas Autrichien, indique *Falizolle* en 1778 et la carte militaire belge indique *Falisolle* en 1865.

2.3. Le sobriquet collectif

Selon les divers témoins interrogés, Falisolle est le pays des *Têtâr(ds)*. *Têtâr* ou *Têtard* était le surnom d'une ancienne famille falisolloise. Avec le temps, par extension, ce sobriquet est devenu celui de tous les Falisollois. Le sobriquet collectif était donc, au départ, un surnom appliqué à une seule famille. Le sobriquet collectif est toujours, à l'heure actuelle, beaucoup utilisé. Son origine n'est pas établie. Le groupe d'Art et de Traditions populaires, les « Têtâr di Fârjole », nous a fait mention des différentes hypothèses conçues par les habitants les plus âgés de Falisolle :

- le 'têtâr' est celle, celui qui tête. Au sens propre, l'enfant 'têtâr' tête le pouce, le téton, le biberon. Au sens figuré, l'adulte 'Têtâr' est celui qui s'adonne à l'alcool. Les descendants de la famille qui portait ce surnom affirment que leur grand-père buvait assez bien d'alcool.
- une autre possibilité du sens du mot 'têtard' est la présence d'innombrables saules têtards tout le long du ruisseau principal de Falisolle la Biesme (li Bî en wallon) de même que des affluents

¹ Nous nous servons ici de Maurice Bologne 1970 ; Jules Herbillon 1986 ; François Jacques 1949 ; *Falisolle Regards sur le passé* 1994 et de la revue de l'exposition du P.A.C. (les références complètes se trouvent dans la bibliographie).

² d'après François Jacques 1949.

secondaires l'alimentant. Les rameaux flexibles de cet arbre sont utilisés en vannerie pour faire de l'osier et il y a eu une activité de vannerie à Falisolle.

- le 'têtard', c'est également la larve aquatique des batraciens qui va se métamorphoser. Cependant, le terme wallon désignant l'animal est *maclote*. Cette possibilité semble donc être la moins probable.

2.4. Caractérisation linguistique¹

A l'intérieur du domaine wallon, nous pouvons distinguer quatre zones² : le wallon liégeois, le wallon namurois, le wallo-picard et la wallo-lorrain. Cependant, les transitions d'une variété à une autre se font toujours progressivement. Sambreville couvre le territoire qui comporte de nombreuses isoglosses séparant le wallon namurois du wallo-picard. Le wallo-picard ne composant pas une zone homogène, on peut y voir de véritables enchevêtrements d'isoglosses. Plus on est près du domaine wallon et plus les caractéristiques wallonnes sont nombreuses, plus on s'éloigne et plus les traits picards deviennent abondants et les traits wallons disparaissent. A Falisolle, nous sommes toujours dans la zone du wallon namurois mais certains traits wallo-picards sont déjà présents. Le wallon y sera plutôt « namurois » ou plutôt « carolorégien » en fonction de la situation de chaque isoglosse³.

Nous détenons quelques indices pour caractériser le wallon de Falisolle⁴. Nous y remarquons la terminaison de la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent *-nut* ainsi que le suffixe *-ia* (*tchapia*) qui caractérisent le wallon namurois. Néanmoins, dans des mots comme 'bouteille', 'croûte', ... le wallon a généralement un *-o-* tandis que le wallo-picard a un *-ou-*. Or, *boutèye* (et *boutaye* chez un témoin) est la forme (wallo-picarde puisqu'elle a la forme *ou*) utilisée à Falisolle. *Crousse* et *croisse* semblent être utilisés à Falisolle de manière indifférenciée. Les formes *bén* et *bé* (*nén*, *né* : *cénq'*, *céq'*) s'opposent à la forme namuroise *bin* (*nin*, *cinq'*). Par contre, la forme falisolloise du possessif *nosse* est wallonne et s'oppose au wallo-picard *no*.

Toutefois, la coexistence des deux mots (du wallon namurois et du wallo-picard) utilisés par les locuteurs pour désigner un même objet est fréquente : nous avons en effet pu remarquer, par exemple, l'utilisation de l'article 'le' qui se dit *li* ou *èl* de manière indifférenciée ; de la même façon, 'aiguille' peut avoir les formes *èwîye* ou *awîye* ; l'article partitif 'du' a la forme *do* mais aussi parfois, chez certains, la forme *du*.

Le wallon de Falisolle s'identifie presque totalement à celui d'Arsimont, étudié dans l'*ALW*. Cependant, grâce aux réponses de nos témoins, nous pouvons noter quelques différences entre les formes des deux villages : « poire » a la forme *pwâre* à Arsिमont et *pwère* à Falisolle ; le pronom personnel régime « moi », postposé au verbe, a la forme *mu* à Arsिमont et *mi* à Falisolle ; « ensemble », qui a la forme *èchène* à Arsिमont, a les formes *èchène* et *èchone* à Falisolle ; l'adjectif exclamatif féminin « quelle » devant une consonne a pour forme *Kén* à Arsिमont et *Ké* à Falisolle. Ces différentes formes sont des variantes légères et il n'est pas improbable qu'elles soient toutes utilisées, l'endroit étant propice à utiliser certaines formes du wallon namurois et du wallo-picard de façon indifférenciée. Il doit s'agir de la part des témoins

¹ Tous les exemples de ce paragraphe sont illustrés sur des cartes dans l'annexe B.

² Michel Francard, Jean Germain, Luc Isaac, Jean-Marie Pierret, « Dialectologie en Wallonie », textes édités par Willy Bal, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 1981, p.52.

³ Il faut remarquer que la tendance vers un type ou l'autre de wallon se fait également en fonction des différents témoins. En effet, certains utilisent un wallon avec des traits de l'Ouest et d'autres ont une langue se rapprochant plus du wallo-picard.

⁴ Nous nous basons ici sur la lecture de *Limès I*, 1992.

d'un choix (ou d'un réflexe) à utiliser un terme plutôt qu'un autre, les deux étant, dans tous les cas, compris.

2.5. Caractérisation sociolinguistique

2.5.1. Les « poches de résistance »¹

La vie dialectale à Falisolle connaît une certaine renaissance. Il existe encore des noyaux de patoisants qui revendiquent l'usage du wallon, langue appartenant à leur patrimoine.

Dans l'entre-deux-guerres, il existait quatre troupes de théâtre dialectal qui fonctionnaient en même temps : la dramatique de Gaston Clément, celle de Marcel Dor, celle de Hyacinthe Georlette et la dramatique St-Louis, qui cessa ses activités aux environs de 1975. A l'époque, les trois autres troupes avaient déjà arrêté leurs représentations.

En novembre 1997, après vingt ans d'absence, la « Troupe St-Louis » s'est remise à jouer des pièces wallonnes et francophones (en alternance). La troupe comprend entre 20 et 25 membres dont 15 acteurs. L'adaptation au wallon de Falisolle est faite par toute la troupe, durant une lecture collective. Ces « traductions collectives » montrent que le wallon à Falisolle est encore bien connu et que ces personnes se sentent capables d'adapter des pièces dans leur Wallon. De plus, le fait de traduire les pièces dans leur propre wallon (celui de Falisolle) montre un véritable sentiment d'appartenance à leur village.

La dernière pièce wallonne qu'ils ont présentée à Falisolle, le 24 février 2001, était *Plomes !..Plomes !.Plomes !. Tralala !..*, une comédie en trois actes de Marius Staquet, traduite en carolorégien par Emile Lempereur et adaptée au wallon de Falisolle par la troupe. Cette pièce a attiré 215 spectateurs. Dans l'annexe C se trouve l'affiche ainsi que le programme du dernier spectacle. On peut remarquer que les illustrations ont été faites par le dessinateur Willy Lambil (*Les tuniques bleues, Pauvre Lampil, ...*), un habitant de Falisolle. Willy Lambil n'a pas réalisé de bandes dessinées en wallon mais il lui arrive d'utiliser parfois quelques mots dialectaux dans ses ouvrages.

« Les Tètâr di Fârjole » est un groupe d'Art et de Traditions populaires, né en 1995, qui demande à ses membres d'utiliser le wallon dans ses manifestations. Ils ont créé leurs propres chansons en wallon : en 1996 *Lès Tètâr*, en 1997 *Tètâr di Fârjole*, en 1998 *Li Samba di Fârjole* et en 2000 *Gn'a qu'à Fârjole* et *A Fârjole on èst Lidjeu*. Leur alcool se nomme *li Spène di Purnèli* « l'épine de prunelier », ils se masquent à l'aide d'un *catchwâre* « le cachoire » et tentent d'attraper les passants avec leurs *ratra-pwâres* « ratrapoires ». A la fin du cortège, *li broucheteû* « le balayeur » fait avancer les retardataires. Le jour du Mardi gras, *li craus maurdi d'avant l'cwarème* « le mardi gras avant le carême », ils demandent aux habitants du village *vos n'avez rén à mindjî ou à bwâre pou lès « tètâr » ? « vous n'avez rien à manger ou à boire pour les « tètâr » ? »*. Ce groupe de *carmeûs* « carnavales » tente de se rapprocher au mieux et de maintenir les traditions ancestrales. Dans l'annexe D, nous trouvons le document de présentation des « Tètâr di Fârjole » qui contient une de leurs chansons.

Le 12 mars, à la quête de la Saint-Grégoire, certains enfants vont encore de porte en porte en chantant *chîche pomes, chîche pwâres, en l'oneûr di Saint-Grégoire, si vos n' nos donnez ré, vos-ognons ni pouss'ront né* « six pommes, six poires, en l'honneur de Saint-Grégoire, si vous ne nous donnez rien, vos oignons ne pousseront pas » mais cette tradition tend à disparaître.

¹ Michel Francard, *Limès I*, 1992, p.14.

Un de nos témoins, Adriaan Simons, indique qu'un groupe d'amis se réunit dans un café de Falisolle (Chez Pèpè) une à deux fois par semaine pour parler wallon. Ce type de rencontre doit certainement exister également dans des lieux privés dont on ne nous a pas fait mention.

Malgré les demandes de certains villageois, le wallon n'est pas transmis aux enfants dans les écoles primaires de Falisolle. Il n'y a pas de messes en wallon.

2.5.2. La situation de diglossie

La situation de diglossie est très difficile à étudier objectivement. En effet, la façon dont les témoins ressentent la vivacité de la langue, ... est très subjective et varie en fonction des personnes. Il nous semble qu'il ne faut pas faire de généralité et qu'il faut se contenter de citer les dires des différents témoins, tout en sachant que les propos peuvent changer radicalement. Il est impossible de faire une vérité scientifique basée sur les impressions de quelques personnes.

Suzanne Frisque, Adriaan Simons, Marie-Claire Henin, Joseph Piette et Jacques Servotte ne parlent wallon que dans leur entourage direct, avec leur famille ou leurs amis. Dans toutes les autres situations, ils se sentent obligés de communiquer en français. Cependant, ils pensent que le wallon est une langue à part entière, qui doit être considérée comme étant sur le même pied que le français. Ils notent également que certaines expressions sont « plus savoureuses », plus imagées en wallon qu'en français. Pour eux, on devrait apprendre le wallon aux enfants, car plus qu'une langue, il constitue nos racines et notre patrimoine.

3. Etat des lieux

3.1. Langue : travaux descriptifs

3.1.1. Les ouvrages à consulter

Il n'existe pas d'ouvrages généraux comme des dictionnaires ou des grammaires à Falisolle (ni dans toute la commune de Sambreville, ni dans toute la Basse-Sambre)¹. Néanmoins, il faut noter également l'existence de fiches manuscrites, rédigées par Louis Verhulst et corrigées par Jean Haust, qui constituent le *Glossaire d'Arsimont* (deuxième prix attribué par la Société de Langue et Littérature Wallonnes SLLW en 1920).

Falisolle étant situé dans une zone comportant de nombreuses isoglosses, les deux dictionnaires de Namur (Lucien Léonard, *Lexique namurois. Classement idéologique d'après le dialecte d'Annevoie, Bioul et Warnant*, Liège, SLLW, Gothier, 1969²) et de Charleroi (Arille Carlier, *Dictionnaire de l'Ouest-Wallon*, Association Littéraire Wallonne de Charleroi, 3 t., Charleroi, 1985, 1988 et 1991) semblent incontournables.

Pour les grammaires, celle de Lucien Léonard, *One saye di creujète di nosse patwès*, 1952 (grammaire du wallon namurois) et celle de Walter Dartevelle, *Grammaire wallonne*, Wanfercée-Baulet, 1956 (grammaire du wallo-picard) peuvent être consultées.

¹ cf. la carte M.-T. Counet dans l'annexe E.

² Nous pouvons également mentionner le *Dictionnaire wallon-français (dialecte namurois)* de Pirsoul Léon, 1902-1903, 2vol.

Il faut noter également le livre d'Emile Gilliard, *Conjugaison et lexique de 5000 verbes wallons, wallon central, parler de Moustier-sur-Sambre* [Na 69], mars 2000, village situé à quelques kilomètres de Sambreville.

3.1.2. Les ouvrages particuliers

La toponymie du village a été réalisée par le groupe « Falisolle histoire et traditions ASBL », dans *Falisolle, regard sur le passé*, en octobre 1994. Nous nous proposons ici de faire un résumé de cet ouvrage qui comporte une cinquantaine de pages.

A Falisolle, il existe deux types de lieux-dits :

- Les lieux-dits génériques existant dans la plupart des communes :

Ayètes est un lieu-dit désignant une « prairie à flanc de coteau » (exemple : rue des « hayettes ») ; *li bate* est le barrage de retenue de l'eau du *bî* ; *li bwè* signifie « bois » (exemple : *bwè do falji*) ; *courti*, *corti* signifient « jardin » (exemple : « Cortil » Dewez) ; *gau* est une vieille appellation qui est absente des dictionnaires wallons et qui demanderait d'autres recherches, c'est un lieu-dit à Falisolle (exemple : rue du gau) mais aussi à Fontaine-l'Évêque, Courcelles, Châtelet, Fosses, ... ; *pachi* signifie « prairie » (exemple : *li pachi kénète* pour désigner le cimetière) ; *ruwèle* ou *pid sinte* signifient « sentier » (exemple : *pid sinte do gau*) ; *tiène* signifie « côte, colline » (exemple : *li tiène d'Hamion*) ; *li Tri* est une terre non cultivée restée en friche, terrain vague (exemple : rue du « try » joly) ; *l'Uréye* est un talus, un chemin creux (exemple : « Uréye » d'Hamion).

- Les lieux-dits particuliers à Falisolle :

L'Aujère. *A s'n auje* signifie « sans se presser » mais aussi « dans l'aisance ». A Falisolle, *l'aujère* était un endroit commun, une pâture publique où chaque habitant du village pouvait faire paître son bétail.

Li Bî est le nom wallon du ruisseau passant à Falisolle. Ailleurs, ce ruisseau est appelé la « Biesme » ou la « Fluette ». Il est probable que le *Bî* était le bief (canal de dérivation amenant l'eau à une machine hydraulique) du moulin Wauthier de Falisolle et que la population a assimilé les deux noms.

Li trau dès Nûtons signifie le « trou des gnomes, des lutins ». A Falisolle, au début XIXème siècle, une galerie horizontale a été creusée à cet endroit pour rechercher du charbon ou de l'eau.

L'ASBL Falisolle histoire et traditions prépare pour l'instant un troisième numéro de *Regard sur le passé* où il sera question d'une étude des différents surnoms anciens des gens du village.

Annie Dassonville dans *Une pensée de Falisolle* a également étudié les lieux-dits et quelques sobriquets comme Truquette, Emon Djan aux tchins, l'marchau Pitite, Les Brebonis, Taizette, Emon l'flamind, Le Petchi, Van op.

Il faut noter que Robert Mathieu, un auteur de Falisolle (cf. *infra*) a recensé lui aussi près de 200 sobriquets dans Falisolle.

La revue de l'exposition du P.A.C.-Tamines contient également une étude sur la toponymie et de l'anthroponymie du village de Falisolle qui est certainement la plus complète de toutes.

3.2. Littérature

Nous avons retrouvé quatre auteurs de Falisolle. Ils sont tous décédés aujourd'hui.

Robert Mathieu, né à Falisolle en 1912, écrivait sous le nom de Robert Mathieu d'Claminfwadje, Claminforge¹ étant un hameau de Falisolle. En 1946, il créa avec Albert Duculot « La dramatique » où il y avait deux sortes de spectacles : des pièces comme *Commando X* et des revues comme *Farjol' y pass'*, deux pièces écrites par Robert Mathieu. En 1948, il a monté une comédie et deux revues de théâtre. En plus des pièces de théâtre, il lui fallait écrire les paroles de chansons dont les airs étaient connus du public. Robert Mathieu a proposé trente-trois chansons pour seulement deux revues. En 1950, en raison de sa profession, il a cessé son activité littéraire. Il a repris en 1976 dans le cadre des « Wallons Scrijeûs d'après l'Banbwès » (le cercle littéraire wallon de Fosses-la-Ville). Il a écrit des chansons (dont les paroles officielles du chant de Sambreville), des contes, des nouvelles et un roman *In rîre, in sourîre, ène lârme* où il raconte ses souvenirs d'enfance dans son quartier natal. Il a également recensé 200 sobriquets de Falisolle. Dans l'annexe F, nous trouvons une liste des métiers exercés à Falisolle faite par Robert Mathieu, quelques chansons et un extrait du roman *In rîre, in sourîre, ène lârme*.

Edmond Doumont, né à Falisolle en 1886, y a été longtemps imprimeur (notamment de cartes postales) et a écrit des œuvres en wallon de la Basse-Sambre¹, sous les pseudonymes Noël Mariange, D'Arkangel, Angel Darc. Il collabora à la *Marmite* (1901), au *Couarneû* et au *Ban Cloke*. Il a écrit des poésies et un petit roman avec Charles Camberlin, *Li bédôye*, en 1906. Il a également écrit en français dans des revues (*L'Oasis*, *L'Action d'Art*, *Le Coq Hardi*, *Les Chants de l'Aube*) et a publié un recueil de poèmes, *Roses d'aube. Parfums d'antan*, paru à Liège en 1905. Il a écrit un court roman, *Myrrha*, en 1910. Dans l'annexe G, nous trouverons un poème wallon de E. Doumont, paru dans l'*Anthologie des Poètes Wallons Namurois*, éditée par les Rêlis Namurwès, en 1930 et quelques photocopies de poèmes manuscrits (dans le recueil *Sêchès Fouyes*).

Marc Dacos est né à Falisolle en 1916. Il a vécu à Namur par la suite. C'est un auteur dramatique important dans le théâtre wallon (avec plus de soixante pièces à succès), surtout dans la région namuroise (ses pièces ont été représentées par la compagnie la plus importante de la région : Tine Briac). Parmi ses œuvres les plus connues, nous trouvons *Ca c'est l'Amoûr*, *lès spènes di l'amoûr*, *Lès Fleûrs de Bon Diu*, *Lès-ôus d'Pauques*. Dans l'annexe H, il y a un poème de Marc Dacos écrit en 1968 pour l'anniversaire de la fanfare falisolloise, un extrait de *Li commando d'l'amour* et un extrait de *Les fleurs do bon diè* (1957).

Maria Clause Deglimes a également écrit en wallon de petites pièces destinées à être jouées par des pensionnés et des contes pour enfant. Elle faisait partie des « Wallons Scrijeûs d'après l'Banbwès ». Dans l'annexe I, nous trouvons quatre poèmes et une comédie.

4. Choix de questions

Nous avons choisi d'étudier la langue utilisée par les auteurs que nous avons vu au chapitre concernant la littérature pour savoir si les écrivains du village écrivaient dans le wallon de Falisolle. En effet, Marc Dacos habitant à Namur, Edmond Doumont appartenant à *La marmite* (Namur), Robert Mathieu et Maria Clause appartenant au cercle littéraire de Fosses-

¹ *Claminforge* ne se trouvait pas dans l'ouvrage de toponymie que nous avons résumé.

¹ Les Rêlis Namurwès affirmaient en 1930 que le wallon de Edmond Doumont était celui de la Basse-Sambre et l'auteur qualifie lui-même sa langue comme appartenant à cette région.

la-ville, il nous semble intéressant d'analyser les textes pour observer la langue dans laquelle les auteurs ont écrit.

Il est évident qu'une analyse des œuvres complètes de chaque auteur aurait été une tâche d'une envergure beaucoup trop lourde à supporter. Nous avons donc choisi pour chaque auteur quelques extraits à étudier. L'analyse d'un extrait ne rend pas notre travail exhaustif mais l'important pour nous est qu'il soit représentatif. Les fragments utilisés sont dans les annexes F, G, H et I correspondant aux quatre auteurs.

4.1. Robert Mathieu

Nous avons analysé le chapitre intitulé « Li dint » dans le roman *In Rîre, in sourîre, ène lârme*, dont la photocopie se trouve dans l'annexe F. Comme c'est le wallon de Fosses-la-Ville (Na 109) qui a pu influencer celui de Robert Mathieu, nous nous arrêterons surtout aux différences entre la langue de l'auteur et les caractéristiques du wallon de Fosses que nous avons rencontrées dans l'*ALW*.

Les wallons des deux villages se ressemblent fortement mais il existe certains traits qui les opposent, le wallon de Fosses étant plus proche d'un wallon qu'on pourrait nommer « namurois ». Il s'agit pour nous d'observer si l'auteur utilise les variantes de Fosses ou d'Arsimont, la langue du texte étant de toute évidence un wallon de la région (avec les caractéristiques mentionnées plus haut).

L'auteur utilise l'article *ène* (« dj'avais mau li dêrin qui m'dimèrait d'ène sèrîye di trinte-deûs »). Cet article est utilisé à Arsimont (Na 107), Fleurus (Ch 33) et Châtelet (Ch 61). Par contre, c'est l'article *one* qui est utilisé à Fosses (Na 109) et Moustier (Na 69). L'article *in* (« bwès in bon verre di pêkèt ») existant à Na 107, Ch 33, Ch 54 et Ch 61 s'oppose au *on* de Na 69 et Na 109.

La négation *nén* (« dj'i n'sé nén »), utilisée par l'auteur, apparaît à Na 69, Na 107, Ch 33 et Ch 61 mais Na 109 possède la négation *nin*. De la même façon, *cénq'*, *rén* et *bén* sont utilisés à Na 69, Na 107, Ch 33 et Ch 61 alors qu'à Na 109, nous avons *cing'*, *rin* et *bin*. Cette distinction est exclusivement un problème de graphie de la part des auteurs et ne peut donc rien prouver.

Le substantif *boutèye* (« Dj'alais co paurti qwè l'boutèye ») ne se trouve, dans la zone que nous étudions, qu'à Na 107. On trouve *botèye* à Na 69 et Na 109 et *boutaye* à Ch 33 et Ch 61.

Robert Mathieu semble donc avoir conservé son wallon d'origine, même s'il appartenait au cercle littéraire de Fosses-la-ville.

4.2. Edmond Doumont

L'auteur est resté longtemps imprimeur à Falisolle avant de vivre à Bruxelles. Il est né en 1886 et a certainement parlé wallon durant la plus grande partie de sa vie. Néanmoins, nous avons quelques problèmes pour localiser le wallon qu'il utilise¹. En effet, il utilise des traits du wallon-picard et du wallon namurois pour désigner les mêmes termes à des endroits différents dans le texte. Il en est ainsi pour *toute* (« Dèle djwè toute / Plinne di l'amour d'èfant ») et pour *tote* (« Su l'yèbe ou su l'urèye, / Tote nozéye »). L'indicatif imparfait a tantôt la forme *-èt* (« Qui vos contaît d's istwêres ») propre à Falisolle, et tantôt la forme *-ève* (« Et s'tiesse qui nos siervève ») caractéristique d'un wallon plutôt namurois.

¹ Le poème utilisé pour cette analyse se trouve dans l'annexe G, *Miracoliye des r'mimbrances*.

D'autres traits n'appartiennent pas du tout à la langue de Falisolle². Les possessifs *no* et *vo* (« Quand vos plissîz vo front ? ») sont situés dans la zone du wallo-picard alors qu'à Falisolle on utilise *nosse* et *vosse*. L'auteur utilise la négation *nin* (« A n'nin crwêre »), qui se rapproche d'un wallon plutôt namurois tandis que Falisolle possède la forme *nén*. Ce trait, nous l'avons déjà vu, n'est pas pertinent.

Edmond Doumont semble donc souvent hésiter entre wallo-picard et wallon namurois en n'utilisant pas toujours la langue propre à Falisolle.

4.3. Marc Dacos

Marc Dacos, comme nous l'avons vu, est un dramaturge notoire de la région namuroise. L'analyse du wallon utilisé par celui-ci se base sur le poème *Farjole*, qui se trouve dans l'annexe H.

Dans le poème consacré à Falisolle, la langue de l'auteur possède des traits appartenant au wallon de Falisolle : le possessif *vos* (« li fén di voss' vicaîrîye »), la négation *nén* (« vos n'avez nén à transi ») et l'imparfait *-êt* (« on causait des têtards »). Par contre, nous pouvons remarquer l'usage de mots appartenant à un wallon plutôt namurois : *bin* (« Bin qui dj'vos-euche quité ») et *cinq* (« dispus d'pus d'vingt cinq ans ») alors que les Falisollois utilisent *bén* et *cénq* pour désigner les mêmes concepts.

Toutefois, dans les deux pièces de théâtre, l'écriture se fait en wallon namurois. Nous le remarquons essentiellement à l'usage de l'imparfait *-eûve*, à la négation *nin* (« Là où i n'faleûve nin, Rodofé ») et à l'usage de *one* à la place du *ène* falisollois (« Ele vivairè dins one eûre m'a-t-elle dit [...] »).

Marc Dacos semble donc utiliser le parler de Falisolle pour les textes destinés au village et le wallon namurois dans ses pièces de théâtre (certainement pour leur permettre une plus grande diffusion).

4.4. Maria Clause Deglimes

Maria Clause Deglimes faisait partie, comme nous l'avons vu, du cercle littéraire de Fosses-la-Ville. Pour analyser le wallon qu'elle utilise, nous nous basons sur ses textes, dans l'annexe I.

La comédie est sans aucun doute écrite en wallon de Falisolle, d'après les différents traits déjà analysés chez les auteurs précédents.

Les poèmes possèdent quelques traits du wallon namurois (*bin*, *po*) mais ils ne sont ni suffisants, ni pertinents pour conclure à une certaine influence du cercle littéraire de Fosses-la-Ville sur l'auteur. Nous pouvons donc dire que Maria Clause Deglimes s'exprime bien dans le parler de son village.

5. Conclusion

Falisolle se trouve dans une région où les isoglosses entre wallon namurois et wallo-picard sont nombreuses. Certains traits caractérisant le wallon de Falisolle sont wallo-picards tandis que d'autres sont namurois. C'est un wallon « de frontière » où l'utilisation d'un terme plutôt que l'autre se fait par rapport aux isoglosses mais aussi par rapport aux différents patoisants.

² Il faut néanmoins remarquer qu'à son époque, il existait beaucoup moins d'ouvrages de référence comme des grammaires ou des dictionnaires.

La langue wallonne y est encore bien présente : nous assistons à une certaine renaissance avec la réouverture du théâtre dialectal et la création du groupe d'art et de traditions populaires « Les Têtâr di Fârjole ». Les travaux de toponymie et d'histoire sont assez nombreux et une étude anthroponymique est en cours de publication. Nous avons retrouvé quatre auteurs wallons exerçant dans le théâtre, la poésie, le roman et le conte. Ceux-ci hésitent parfois entre wallon-picard et wallon namurois mais cette hésitation nous semble être propre à l'endroit traversé par un grand nombre d'isoglosses.

6. Les témoins

Adriaan Simons, originaire de Flandre, habite en Wallonie depuis qu'il a deux ans. Il a d'abord vécu à Farciennes puis à Falisolle (depuis son mariage). Suzanne Frisque (son épouse) a toujours vécu à Falisolle. Ces deux personnes parlent parfois wallon entre elles et avec leur entourage direct. Ils sont tous deux responsables du théâtre dialectal de Falisolle. Dans ce couple, le questionnaire de Louis Remacle a seulement été soumis à Suzanne Frisque.

Joseph Piette a toujours vécu à Falisolle avec des parents qui parlaient constamment en Wallon. Marie-Claire Henin (son épouse) est née à Tamines mais est venue habiter à Falisolle, où elle a appris le wallon avec les enfants de son âge, dès ses dix ans. Ils parlent toujours wallon entre eux, à propos de tous les sujets. Ils ne parlent français que pour se faire comprendre des non-patoisants.

Jacques Servotte a vécu à Falisolle jusqu'à son mariage. Durant son enfance, il ne parlait que wallon avec ses camarades de jeu. Aujourd'hui, il lui arrive de parler wallon à son travail.

7. Bibliographie

7.1. Bibliographie générale

Michel Francard, Jean Germain, Luc Isaac, Jean-Marie Pierret, « Dialectologie en Wallonie », textes édités par Willy Bal, *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, 1981.

Limès I, Les langues régionales romanes en Wallonie, Traditions et parlers populaires Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, 1992.

Marie-Thérèse Counet, *Mots et choses de Wallonie. Aspects du lexique dialectal de nos régions*, catalogue d'exposition –SLLW et BDW, 1990.

Atlas linguistique de la Wallonie. Tableau géographique des parlers de la Belgique romane, d'après l'enquête de Jean Haust et des enquêtes complémentaires, Liège, centre inter-universitaire de dialectologie wallonne, 7 vol. parus. Louis Remacle, *Introduction générale. Aspects phonétiques*, t.1, 1953. Louis Remacle, *Aspects morphologiques*, t.2, 1969.

7.2. Bibliographie spécifique

7.2.1. Etymologie

Maurice Bologne, *Petit guide étymologique des noms, des régions, des villes, des villages et des rivières de Wallonie*, Institut Jules Destrée, 1970.

Jules Herbillon, *Les noms des communes de Wallonie*, édité par le Crédit Communal, collection histoire série in-8°, n° 70, 1986.

François Jacques, « Toponymie de la province de Namur d'après les pouillés liégeois de 1497, 1553 et 1558 », *Bulletin de la commission royale de Toponymie et dialectologie*, XXIII, 1949.

7.2.2. Ouvrages concernant Falisolle

René Georlette, « Falisolle de ma jeunesse », *Les mémoires de la Basse-Sambre*, cahier n°7, novembre 1990. [article écrit en 1965].

Falisolle, Regard sur le passé, Falisolle Histoire et Traditions A.S.B.L., n°1, octobre 1994 ; n°2, 1995

Annie Dassonville, *Une pensée pour Falisolle*, éd. Saint-Gérard, 1986.

R. Delooz, *Tamines, Falisolle et Moignelée*, novembre 2000.

Jacques Thirion, *Les puits de Falisolle. L'extraction de la houille*, 1989.

Revue de l'exposition du P.A.C. (le 31 mars 2000) sur l'historique des noms des rues, de quartiers et de lieux-dits concernant le secteur de Falisolle, P.A.C. Tamines.

7.2.3. Littérature

Robert Mathieu, *In rîre, in sourire, ène lârme*, imprimerie Monyvo (Falisolle), 1987.

Lucien et Paul Maréchal, *Anthologie des Poètes Wallons Namurois*, éditée par les Rêlîs Namurwès, Namur, 1930.

Edmond Doumont, poèmes manuscrits et extraits de presse (accessibles à la bibliothèque des dialectes de Wallonie, 8, place des Carmes, à Liège).

Marc Dacos, *Li comando d'l'amour* et *Les fleurs do bon diè* (1957), pièces dactylographiées.

Maria Clause Deglimes, travaux dactylographiés.